# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI 2 DECEMBRE 1884.


## Le Message du Président des Etat-Unis.

Nous recevons à l'instant le Message du Président Arthur ; 95 feuillets bien remplis!! On conçoit que la longueur de ce document nous met dans l'impossibilité absolue de le traduire intégralement en deux ou trois heures. Le temps nous manque pour pareil travail, et l'espace pour le publier. Donc nous nous contenterons d'en détacher les passages que, au fur et à mesure de cette immense lecture, nous jugerons être les plus importants.

Le Président débute ainsi :

**Au Congrès des Etats-Unis :**

Depuis la clôture de votre dernière session, le peuple américain, dans l'exercice de la plus haute prérogative du suffrage, a choisi le Chef de l'Exécutif pour une période de quatre ans. Quand on se souvient que jamais, dans l'histoire de ce pays, cette longue campagne électorale n'excita d'intérêt à plus d'une nation, on se félicite de ce qu'à la suite de la lutte aux polie, et tandis qu'on poursuivait le dépouillement du scrutin, afin de constater la faible minorité qui a donné la victoire, on se félicite que la paix publique n'ait été en rien troublée. Partout les populations ont attendu patiemment, avec calme, le résultat cherché. Aucun fait ne saurait donner une idée plus exacte du tempérament de citoyen américain, de son amour de l'ordre, de sa soumission aux lois. Rien ne saurait prouver plus victorieusement la force et la sagesse de nos institutions politiques.

Huit années se sont écoulées depuis que le sujet de l'élection nationale attira l'attention du Congrès et lui fit comprendre la nécessité de donner des bases plus stables et plus précises au mode de dénouement et de compte du vote électoral.

Il est de la plus haute importance que cette question soit définitivement réglée avant que se présente une autre campagne présidentielle. La nation, j'en ai la conviction profonde, préférerait tout régiments dans ce sens à une agitation trop prolongée.

Nos relations avec les puissances étrangères continuent d'être amicales.

La guerre entre le Chili et la Pérou est terminée. Bientôt une convention sera arrêtée à l'effet de soumettre à un arbitrage les réclamations des citoyens américains qui, au cours de cette guerre, ont été lésés par les autorités chiliennes.

Les hostilités entre la France et la Chine sont toujours pour nous un embarras dans nos rapports avec l'Orient.

Le gouvernement chinois s'est empressé de régler, de payer les réclamations des citoyens américains, dont les propriétés ont été détruites pendant la récente émeute de Canton.

Les Etats-Unis, en achetant récemment une grande quantité de navires de commerce, trafiquant sous le pavillon chinois, ont considérablement augmenté l'importance de notre commerce en Orient.

Le commerce de la Vallée du bassin du Congo, a pour nous une haute importance. Les Etats-Unis sont représentés à la Conférence nationale appelée à ce sujet par l'empereur d'Allemagne, et maintenant en session.

Le Président demande au Congrès le rétablissement du consulat général américain au Caire. Il y va pour nous d'intérêts graves.

Les relations avec la France demeurent les plus cordiales.

Le message engage le Congrès à prendre des mesures pour que le piédestal de la Statue de la Liberté Eclairant le Monde, statue de Bartholdi et offerte par la France aux Etats-Unis, soit bientôt achevé. Cette statue arrivera à New York en mai 1885.

Les relations avec l'Allemagne, ce pays qui nous vaut quelques uns des meilleurs éléments de notre population, de nos nationaux, sont excellentes.

Le Président, en vue du grand nombre d'Etats qui forment l'Empire d'Allemagne, propose, afin d'arriver à l'uniformité, qu'il soit fait un seul et unique traité d'extradition pour tout l'Empire.

Nos rapports avec l'Angleterre sont du caractère le plus amical.

Récemment divers gouvernements européens et spécialement celui d'Italie, se sont fort préoccupés des droits d'entrée dont nous frappons les vins de fabrication d'art. Il serait bon de considérer si la présente distinction faite en faveur de certains américains qui se trouvent à l'étranger, n'est pas de nature, comme on semble le croire partout, à faire naître des peintres et nos sculpteurs du riche champ d'études que doit lui ont jusqu'ici en Europe.

Le traité de réciprocité avec le Mexique, conclu le 20 janvier 1883, a été ratifié.

Il attend, pour passer dans la pratique, la fixation d'un tarif par le Congrès.

Il est très désirable que nous ayons un traité complet ayant trait au commerce, à la navigation et aux droits consulaires. J'ai des raisons de penser qu'il obtiendrait aussitôt l'approbation du gouvernement mexicain.

Il a été conclu avec la république de Nicaragua un traité autorisant la construction, par les Etats-Unis, d'un canal, d'un chemin de fer et d'une ligne télégraphique à travers son territoire.

Que les nations entières bénéficient de la réalisation de cette entreprise.

La mort de notre ministre en Russie a fourni au gouvernement impérial une occasion nouvelle de nous témoigner ses sympathies.

—Diverses tentatives ont été faites loi de violer les lois internationales à l'égard de l'Espagne. En cela le gouvernement des Etats-Unis a déployé toute vigilance. Sauf dans un seul cas, toutes ces entreprises ont été déjouées et les auteurs en ont été arrêtés, jugés et punis.

—L'Empire Ottoman ne nous a pas encore octroyé les avantages commerciaux que nous réclamons et auxquels nous avons droit.

Nos réclamations au Venezuela seront réglées prochainement.

Le gouvernement informera bientôt les Chambres du plan qu'il propose pour donner plus de développement à notre commerce avec les divres Etats Américains.

La Conférence internationale du Méridien, qui a terminé ses travaux le 1er novembre à Washington, a adopté comme point de départ Greenwich.

Le Président demande que l'Exécutif soit autorisé à nommer des Commissaires aux Expositions qui se font périodiquement à l'étranger : celle de Londres, entr'autres, qui ouvrira au mois de mai 1885.

A cet effet un fonds devrait être mis à la disposition du secrétaire d'Etat, lui permettant de défrayer les dépenses de voyage de ces Commissaires.

Le message engage le Congrès à s'occuper d'une législation qui assurerait aux auteurs, compositeurs, artistes, des droits de propriété sur leurs œuvres.

Il recommande aussi que des lois rigoureuses soient édictées contre tout auteur d'outrage fait à